

Méditation 1er Dimanche de Carême – Année C

1ère lecture : Deutéronome 26,4-10 ; Psaume 90 ; 2ème lecture : Romains 10, 8-13 ; Évangile : Saint Luc 4,1-13

Au désert, à la suite de Jésus

Ce premier dimanche de Carême est communément appelé « dimanche de la Tentation ».

Après son baptême, confirmé dans sa mission et « rempli d'Esprit Saint », tout abandonné à la volonté du Père, Jésus se laisse conduire par ce même Esprit au désert. Avant d'inaugurer son ministère public, en pleine communion trinitaire Jésus, le Fils de Dieu, envoyé du Père, entre dans un temps de préparation à sa mission de rédemption. Pendant quarante jours, il vit au désert, et y est tenté par le diable. Il s'y manifeste comme Fils, entièrement consacré à l'accomplissement de la volonté de son Père.

Au désert Jésus fait l'expérience du manque, de la faim, du dépouillement, de la pauvreté radicale et du défi de la mort. « *En jeûnant quarante jours au désert, il consacrait le temps du carême ; lorsqu'il déjouait les pièges du Tentateur, il nous apprenait à résister au péché, pour célébrer d'un cœur pur le mystère pascal, et parvenir enfin à la Pâque éternelle* » (Préface 1^{er} dimanche de carême). Il y a connu la tentation, Il a fait l'expérience de la misère humaine mais dans une fidélité absolue à son Père parce que justement docile à l'Esprit qui le conduit, toujours à son écoute et ouvert à sa présence, à sa lumière comme son Guide.

Au baptême, la voix du Père s'était fait entendre « *Tu es mon fils bien-aimé* » (Luc 3, 22). Le démon y fait référence : « *Si tu es le Fils de Dieu...* ». Jésus qui a choisi de rester fidèle n'utilise pas de sa puissance divine pour vaincre Satan. Il se sert de la Parole pour réfuter les propositions du démon. Sa force est dans l'obéissance à son Père. Il affronte victorieusement les assauts du diable qui se réservera désormais pour l'épreuve ultime de la Passion.

Les tentations font partie de notre humanité et de l'histoire du peuple élu. Les Hébreux ont été tentés au cours de la traversée du désert. Dans la première lecture, par l'offrande annuelle des prémices et la profession de foi qui l'accompagne, Moïse invite à se souvenir que Dieu a libéré son peuple et que les dons que ce peuple lui offre ne sont pas ses biens propres, mais les dons mêmes de Dieu, « *les prémices des fruits du sol que tu m'as donné* ».

Nous sommes sans cesse confrontés aux tentations de jouissance, de possession, de pouvoir. Le démon veut nous séparer de Dieu. Le Carême est un temps de désert, un temps de retraite offert pour nous mettre face à face avec nous-mêmes, pour identifier nos inclinations, nos dépendances, distinguer l'essentiel de l'accessoire et reconnaître nos chutes, notre péché. Nous mettre aussi face à l'Alliance, c'est-à-dire face à Dieu-Amour infini.

Le Christ nous a enseigné à prier le Père de « ne pas nous laisser entrer en tentation ». Il veut non pas nous les éviter mais nous donner le pouvoir d'en triompher en nous alimentant de la Parole de Dieu.

Saint Paul dans la deuxième lecture nous invite à accueillir la Parole de Dieu, à affirmer que Jésus est Seigneur et Ressuscité. Opposons au démon l'affirmation de l'unique nécessaire : Dieu seul doit être écouté, adoré et servi parce que seul il est Le Seigneur.

Le désert, lieu de tentation, devient par Jésus, en lui et avec lui un chemin de renoncement à soi, un lieu de libération. Le carême, temps de désert, est un temps de renouvellement qui nous est offert personnellement, en famille, en communauté et en Eglise. En ce premier dimanche du carême de l'Année du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde de Dieu, Jésus nous montre le chemin par lequel chacun peut répondre à l'appel que Dieu lui adresse : « *Revenez à moi de tout votre cœur* ». En Jésus, Dieu le Père Miséricordieux nous révèle le chemin pour sortir du sommeil de nos égarements, de la prison de nos péchés : Jésus nous appelle à l'imiter, nous entraîne à le suivre en vérité, dans l'obéissance à la volonté de son Père.

Vivons ce carême comme un temps de grâce, sous le regard miséricordieux de Dieu. Nous apprendrons à faire miséricorde comme Dieu nous fait miséricorde, à briser les chaînes de culpabilité qui nous enserrant, à quitter les chemins du mal pour expérimenter l'amour infini de Dieu, à jouir de la liberté des enfants de Dieu. Engageons-nous à ne plus succomber aux tentations de biens, de pouvoir, de vaine gloire, de défi lancé à Dieu lui-même. Recherchons et pratiquons les œuvres de miséricorde qui nous détourneront de la recherche de nous-mêmes.

« *Dieu ne permet pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il donne le moyen d'en sortir et la force de la supporter* » (Première lettre de St Paul aux Corinthiens 10,13).

Forts de la Parole de notre Dieu, forts de notre foi, confiants en l'amour miséricordieux de notre Père, nous pourrons, sous la conduite de l'Esprit-Saint, résister aux tentations et mener une vie animée par l'Esprit de notre baptême. Nous verrons alors les réalités de notre monde et nos frères et sœurs avec le regard même du Christ.

Abbé Séverin Voedzo